

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 4 février 2025 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle étaient présents les conseillers messieurs Michel Bonneville, Francis Lamarre et Jonathan Bolduc-Dufour ainsi que mesdames Lyne Morin et Edith Lamoureux.

Également présente : Madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière.

Absence : Madame Emmanuelle Prud'homme

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - a) Abrogation de la résolution 2024-12-204 portant sur l'adoption du budget 2025
  - b) Présentation et adoption du budget 2025 corrigé
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET 2025 CORRIGÉ SEULEMENT**
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20H14**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2025-02-18** Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette assemblée soit ouverte à 20h00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2025-02-19** Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**A) ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2024-12-204 POURTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2025**

**2025-02-20** Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la résolution 2024-12-204 portant sur l'adoption du budget 2025 soit abrogée.

**B) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025 CORRIGÉ**

**2025-02-21** Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le budget 2025 corrigé, affichant des revenus et dépenses au montant de **1 917 735,00 \$**, soit adopté tel que présenté.

#### 4. PÉRIODE DE QUESTION PORTANT LE BUDGET 2025 CORRIGÉ

**Les élus répondent aux questions posées par les citoyens dans la salle.**

#### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2025-02-22** Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h14.

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Laurie Verreault, directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, Martin Thibert, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Martin Thibert,  
Maire